République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice

Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs des Infrastructures

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Le Président de la Commission de passation des Marchés Publics des Secteurs des Infrastructures communique :

Il est envisagé le recrutement des neuf (9) membres de la Commission. Ces membres seront chargés sous l'autorité du Président de ladite Commission de la conduite de l'ensemble de la procédure de passation des marchés publics et du suivi de leur exécution. Ils seront recrutés pour un mandat de trois (03) ans et doivent être libres de tout engagement professionnel durant leur mandat.

Le recrutement est ouvert aux candidats de nationalité mauritanienne, âgés de moins de cinquante-huit (58) ans.

Un registre d'inscription des candidatures est ouvert au secrétariat de la Commission sis à l'Immeuble MET (premier étage) du lundi 20 Juillet au jeudi 06 Août 2015, les jours ouvrables de 9^h à 16 h.

Les tâches des postes à pourvoir et les profils recherchés sont les suivants :

Domaines	Diplômes	Autres
 Quatre (04) spécialistes de passation des marchés publics Trois (03) ingénieurs en Génie Civil ou spécialité équivalente jugée pertinente Un économiste ou financier Un juriste 	Un diplôme universitaire niveau minimum (BAC + 4 ans) ou son équivalent en : Administration, Economie, Gestion, Finances, Droit, génie civil, Urbanisme ou tout autre domaine jugé pertinent.	 Maîtrise de l'arabe et/ou du français. Bonne connaissance de l'outil informatique

Le dossier de candidature doit comporter :

- un CV détaillé et signé sur l'honneur et ne dépassant pas trois (3) pages,
- une lettre de motivation manuscrite adressée au Président de la Commission,
- des copies certifiées des diplômes ou attestations,
- des copies certifiées des documents justifiant l'expérience du candidat,
- une copie certifiée de la carte d'identité nationale,
- un casier judiciaire datant de moins de 3 mois,
- un certificat médical datant de moins de 3 mois,
- deux (2) photos d'identité récentes et en couleur.

Il est rappelé aux candidats que la présentation d'un dossier incomplet ou comportant de faux documents entraîne son rejet systématique. De même, il n'est pas permis à un candidat de postuler à plus d'un poste de membre au sein de la commission ni postuler à un poste de membre dans une autre Commission. Une expérience non attestée ne sera pas prise en considération et aucun document ne sera accepté après la date limite de dépôt des dossiers de candidature.

Le dossier de candidature doit être déposé sous pli fermé et portant la mention : « Candidature au poste de [mentionnez le poste ciblé] » au plus tard le jeudi 06 Aout 2015 à 16 heures à l'adresse de la Commission des Secteurs des Infrastructures.

Phases de la procédure	Dates	Critères et Notes
Examen de la recevabilité et de la conformité	12/08/2015	Liste des pièces demandées et conformité des références académiques et de l'âge requis
Evaluation de la qualification Et de l'expérience des candidats	17-19/08/2015	80 points
Entretien avec les candidats retenus sur dossier	A préciser	20 points

La procédure de sélection sera menée sous l'égide du Président de la Commission des Marchés des Secteurs des Infrastructures.

Pour tous renseignements complémentaires contacter le 45.25.32.24

Président de la Commission des Marchés des Secteurs des Infrastructures

Sidi Mohamed OULD NEMINE